



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MAINTENANCE DES PORTES  
AUTOMATIQUES ET DES ASCENSEURS - LOT  
N°1 : PORTES AUTOMATIQUES, PASSE AVEC  
LA SOCIETE PRECIS POSE**

**DÉCISION N° DM-23-359  
EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence publié dans le BOAMP et le JOUE, le 08 juin 2023 relatif à la maintenance des portes automatiques et des ascenseurs ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 07 septembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société PRECIS POSE, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société PRECIS POSE, sise 5, place de la Mairie 78250 GAILLON-SUR-MONTICIENT, représentée par Monsieur Cédric MARCHAL, le marché de maintenance des portes automatiques et des ascenseurs – Lot n°1 : Portes automatiques.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire de 8 615,00 € HT, soit 10 338,00 € TTC.

Concernant la partie hors forfait, le montant maximum annuel des prestations est de 30 000,00 € HT.

Le marché est conclu pour une période d'un an, et est reconductible tacitement 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230922-lmc1H11197H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 22/09/2023  
Date de Publication : 22/09/2023

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la  
propreté et des mobilités,

***Signé***

**Robin LOUVIGNÉ**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230922-lmc1H11197H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 22/09/2023  
Date de Publication : 22/09/2023